

Construisons ensemble



**Fédération Banques & Assurances**

**Déclaration CGT  
CPPNI Agenda Social (France Assureurs)  
du 16 janvier 2024**

2023 a été une très mauvaise année sur le plan des négociations de branche.

Pouvons-nous d'ailleurs encore utiliser ce terme de négociations tant la partie patronale que vous représentez a usé et abusé du "non" ou du « je n'ai pas de mandat » quant à nos revendications pour le progrès social et la défense des intérêts collectifs et individuels des salarié-e-s.

Sur la question des RMA notamment : face à une inflation record, des hausses de prix à 2 chiffres dans l'alimentaire, l'énergie, les besoins essentiels, vous nous avez répondu avec des propositions et un « circulez il n'y a rien à voir » qui frise l'indécence !

Les négociations dans les entreprises sont dans la même veine, et les retours que nous avons pour 2024 ne sont pas rassurants sur ce point.

Nous vous rappelons deux principales revendications nationales et pour la branche : le retour de l'application de l'échelle mobile des salaires et une réelle égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Sur la question des conditions de travail et surtout de leur dégradation dans les entreprises de nos secteurs, la CGT vous a demandé une réunion de branche en 2023 pour prendre à bras le corps et sans attendre ce sujet très important.  
Résultat : RIEN.

Et vous, dans l'agenda social 2024, vous proposez un groupe de travail paritaire "absentéisme" : la sémantique que vous utilisez, le format de la réunion en disent long sur votre manière d'approcher ce sujet, nous le déplorons et nous serons là pour revendiquer une amélioration des conditions d'exercice de nos collègues.

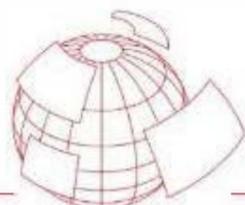
Il nous faudra également aborder la mise en conformité du droit français aux congés payés pendant un arrêt de travail à la suite d'une maladie.

Les progrès technologiques - vous prévoyez d'ailleurs un groupe de travail sur l'IA, doivent servir le progrès social, améliorer les conditions de travail, permettre de réduire le temps de travail : 32 h payées 35 pour la CGT.

Ils ne doivent pas servir à réduire les effectifs, à augmenter les résultats des entreprises et gonfler les dividendes des actionnaires.

C'est la répartition des richesses, des gains de productivité dont il est question, les salarié-e-s de nos secteurs doivent en bénéficier.

Or, nous le voyons bien sur le plan national, notamment avec cette délétère et régressive réforme des retraites, tout est recul social actuellement !



**Fédération CGT des Syndicats du Personnel de la Banque et de l'Assurance**

Case 537 ● 263 Rue de Paris 93515 - Montrouil Cedex

Tél : 01 55 82 77 87 ● Email : [fspla@cgt.fr](mailto:fspla@cgt.fr) ● [www.fspla.cgt.fr](http://www.fspla.cgt.fr)